

## Rentrée des crasses

## Edito

*Il flotte en cet air de rentrée comme un parfum nauséabond, une odeur de remontée d'égout d'une idéologie réactionnaire: ça sent le bouc émissaire.*

*Ainsi, lorsque des Sans Papiers se mettent en grève de la faim à Lille pour obtenir une régularisation, rien ne doit leur être épargné: campagne de discrédit par voie de presse, insultes racistes, tabassage en règle, rafle, expulsions...*

*La création d'un ministère de l'immigration, l'objectif de 125 000 interpellations et de 25000 expulsions expriment clairement la volonté de désigner les étrangers comme responsables de nos malheurs et surtout de nous faire oublier que partout où on durcit les lois sur l'immigration, on assouvit le fantasme absolu d'un patronat qui a à sa disposition des salariés expulsables donc corvéables à merci, ce qui permet entre autre de réaliser des « délocalisations sur place » notamment dans les secteurs d'activité par définition indélocalisables (comme la construction par exemple.)*

*Autre catégorie qu'il faut pointer du doigt: les fonctionnaires et les agents de l'état.. Les déclarations de M. Santini, secrétaire d'état à la fonction publique, qui n'hésite pas à travestir la réalité tant sur le nombre de fonctionnaires que sur leur rémunération, n'étaient de maigres amuses-gueules au regard du plat de résistance qui nous est servi actuellement et qui s'appelle « Révision générale des politiques publiques » objectif annoncé: réaliser des économies partout, réduire le volume d'emploi de la fonction publique et les moyens alloués aux missions. En langage sarkosyen on dit « faire mieux avec moins » Aucun secteur ne doit y échapper mais on promet aux agents de la fonction publique que les économies réalisées leur seront en partie reversées sous forme d'augmentation de leur rémunération.*

*En clair, si l'on ne se mobilise pas, on peut s'attendre à une forte augmentation de notre charge de travail, de notre stress au travail, mais, grâce à des augmentations de salaires on pourra se payer les médicaments déremboursés dont on aura besoin pour tenir le coup.*

*Pour l'ensemble des agents de la fonction publique, pour l'avenir des missions du service public, beaucoup de choses vont se jouer dans les semaines qui viennent.*

## Filière administrative : la coupe est pleine

**Les agents administratifs subissent de plein fouet une politique managériale archaïque, autoritaire et inadaptée à la spécificité et à la nouveauté de l'établissement. Le malaise des agents est profond et le discrédit de la direction va en grandissant. Les tutelles ministérielles ne raisonnent plus que sur la masse salariale et les ETP travaillés, en omettant d'engager une réflexion sur la qualité des carrières et des emplois des agents des établissements publics.**

**Dans ce contexte, les agents ont reporté tous leurs espoirs sur le futur repyramidage.**

**La CGT, consciente de la situation que vivent les agents dans leur quotidien, sera présente aux côtés des agents pour défendre leurs droits, comme elle l'a toujours fait.**

### Toujours des emplois précaires

#### Un exemple, le siège

17 agents CDD ont travaillé au siège au cours du premier semestre 2007. 7 sont hors catégorie, 4 en catégorie 4, 4 en catégorie 3 et 2 en catégorie 2. Ces agents sont recrutés en partie sur des besoins occasionnels, en remplacement d'agents en congés (maternité pour une bonne part), mais aussi sur des besoins permanents.

Beaucoup de ces agents sont embauchés, formés, puis remerciés. L'inadéquation entre les besoins en personnels et les moyens alloués par le budget primitif 2007 est évidente ; mais on peut se demander pourquoi la direction ne mobilise pas mieux l'emploi CDI, pourquoi les postes restent vacants pendant plusieurs mois, pourquoi des postes sont gelés.

Globalement, tant du point de vue des politiques publiques que de celle de l'établissement en matière d'emploi, tout ceci est inacceptable.

### Des recrutements pas réglo-réglo :

#### Des irrégularités récurrentes dans les recrutements

La direction bafoue totalement le décret du personnel en ce qui concerne les recrutements administratifs. Les ratios recrutement interne/externe (30-70 % au moins) ne sont jamais respectés.

Les décisions de la DG relatives à la composition des commissions de recrutements administratifs ne sont jamais publiées. Les avis de vacances sont parfois inexistantes ou ils ne mentionnent pas toujours les éléments indispensables tels les diplômes, le type de recrutement (CDD ou CDI) et les voies de recrutement ne sont pas toujours les mêmes (mutation ou pas, détachement ou pas) ; enfin, l'avis est parfois ouvert 16 jours seulement, un peu court... Les plans de recrutement n'offrent jamais d'avis de vacances en catégorie 5 et très rarement en catégorie 4, ce qui a pour effet de bloquer la carrière des agents.

Bref, tous ces procédés, pas « réglo-réglo » nuisent gravement, en premier lieu, au bon déroulement de la carrière des agents, en second lieu, au bon fonctionnement de l'établissement, et on peut se demander, si à l'Inrap, depuis un certain temps, les réseaux n'ont pas remplacé les compétences.

### Des services inorganisés qui occasionnent des dysfonctionnements graves

#### L'inorganisation des services : un mal terrible aux conséquences insondables

Seules la direction de l'administration et des finances et l'agence comptable ont présenté un organigramme à peu près complet en CTP central. Les autres services : rien ou si peu, notamment la DRH qui a refusé, sans explication au dernier CTP, la mise à l'ordre du jour de ce point alors que la CGT l'avait demandé.

- Pas de fiche de poste ; les agents ont des fonctions changeantes et sont corvéables à souhaits.

- Le management est inadapté à la spécificité et à la nouveauté de l'établissement public. Le manque d'adaptabilité de la direction et de ses cadres pour créer et mettre en place des procédures administratives fonctionnelles, le turn-over important des cadres, l'absence d'organisation des services ainsi que la situation précaire de certains cadres sont autant d'explications à cette situation qui met les agents administratifs, tant les cadres que les autres agents, dans le plus grand embarras professionnel.

- Les agents administratifs sont cantonnés à des tâches répétitives et leurs avis ne sont jamais pris en considération alors qu'ils se démenent quotidiennement pour faire fonctionner l'établissement.

La conséquence directe de cette situation, que la direction ne semble pas toujours maîtriser, est la multiplication de marchés publics et d'appels d'offres d'audit. Les audits se multiplient mais ils ne mènent à rien, en tout cas les agents n'en voient pas les répercussions.

- Les réunions, de services ou autres, quand elles existent, mettent souvent en lumière, des pratiques discrétionnaires et un autoritarisme qui date des années 70... alors qu'une des capacités attendues d'un chef de service du XXI<sup>e</sup> siècle est de définir les objectifs et les méthodes de gestion applicables au service dont ils ont la charge, d'organiser et de contrôler l'activité de leur service, de participer à la définition et à la mise en œuvre des politiques de l'établissement, mais aussi de gérer les conflits dans les conditions dignes et juridiquement conformes.

**L'absence d'organisation des services génère une profonde frustration et souffrance auprès des agents. La situation au niveau central se décline « naturellement » au niveau déconcentré dans les DIR où ce n'est pas mieux même si ce n'est pas partout pareil.**

### Illustration par l'exemple :

#### ***L'amélioration des procédures de gestion des ressources humaines.***

*Les difficultés de procédures relatives à la gestion de ressources humaines, et à la paie, ont fait l'objet de marchés publics pour une amélioration. Une société, Eurogroup, a répondu à trois marchés publics (2005 et 2006) pour un montant total qui se situe entre 150 000 euros et 269 997 euros. Il est impossible d'avoir communication du travail fait et à quoi ont vraiment servi ces audits puisque la fiabilité et la conformité des processus financiers fondamentaux reste insuffisante et que la DG est réquisitionnée tous les mois pour la paie, depuis maintenant 2004.*